



**VENDREDI 15 MARS 2024**

## **Enfants confiés au Département et personnes âgées partagent leur quotidien au sein de la résidence autonomie intergénérationnelle Les Vignes à Sciecq**

Le Département, en partenariat avec l'ACSAD (Association de coordination du soin et de l'aide à domicile), a ouvert la première résidence intergénérationnelle à Sciecq. Dotée de 25 places, elle accueille désormais des résidents âgés et des enfants sous protection issus de l'accueil des mineurs non accompagnés confiés au Département.

“Ce projet qui s'inscrit dans la mise en oeuvre de la loi Taquet (\*) est une réussite. La cohabitation entre les 15 jeunes et les 9 résidents âgés de 84 à 94 ans se passe très bien. Ce modèle sera, je l'espère, dupliqué dans d'autres endroits du département, peut-être sous d'autres formes. Qu'importe, pourvu que nous trouvions des solutions qui permettent un accueil digne à ces enfants et qui offrent les conditions d'une intégration harmonieuse sur nos territoires”, a déclaré Coralie Dénoues, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres aux côtés de René Bauruel, président de l'Acsad de Coulonges-sur-l'Autize.

La résidence autonomie Les Vignes est née d'un long processus de concertation avec le maire, les élus du conseil municipal, les résidents et leurs familles avant d'être présenté à la population, en présence de la préfète, du maire et des élus locaux le 27 janvier 2024. Propriété de l'Acsad qui en assure la gestion quotidienne, elle comporte 16 logements indépendants et des salles d'activité dont certains étaient vacants depuis plus d'un an.

Aussi, le Département et l'Acsad ont imaginé la création d'une résidence intergénérationnelle permettant l'accueil des jeunes confiés dans les appartements vacants, en mutualisant les moyens humains et matériels de l'association complétés par les moyens supplémentaires mis en oeuvre par la collectivité. Au-delà des questions organisationnelles et matérielles, l'objectif était de créer des liens sociaux entre les jeunes et les seniors. “Chez nos résidents, nous remarquons un regain de dynamisme. Ces nouvelles relations sociales avec les jeunes leur confèrent plus de motivation à participer aux activités. Les seniors sortent plus régulièrement de leur appartement pour rejoindre la salle commune”, explique-t-on au sein de la résidence autonomie.

### **Quinze jeunes scolarisés et intégrés dans la vie de la commune**

Six jeunes ont été accueillis le 23 janvier dernier au sein de 3 appartements et 9 jeunes le 30 janvier dernier au sein de 9 appartements. Les appartements ont été entièrement équipés par la collectivité. Issus de nationalité diverses (Asie centrale, Afrique subsaharienne, Afrique du nord), ils sont suivis au

quotidien par la Mission accompagnement des jeunes du Département et scolarisés dans des collèges niortais.

La cohabitation entre les jeunes et les personnes âgées est harmonieuse, des espaces sont partagés tout comme des activités. L'intégration des jeunes au sein de la commune est également facilitée grâce aux liens créés au collège avec des élèves autochtones. Des loisirs communs se développent ainsi les mercredis et les week-ends.

Et la présidente du Conseil départemental de conclure : "Nous pouvons être fiers de la mise en œuvre de cette innovation dans le domaine de la protection de l'enfance".

*(\*) Loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants sur la question de l'alternative à l'hôtel comme mode d'hébergement des jeunes confiés au Département à la suite de leur reconnaissance de Mineur non accompagné.*